



## Programme de formation

**Du 13 décembre 2021 au 14 décembre 2021**

Lundi 13 décembre 2021 | 9h30-12h30 / 14h-17h

Mardi 14 décembre 2021 | 9h-12h / 13h30-16h30

**Marseille (2e arrondissement)**

Hôtel de Ville de Marseille, Pavillon Daviel

Quai du Port

salle des commissions n°2

pièce d'identité à présenter pour les extérieurs

port du masque obligatoire dans les locaux

# Mettre en place sa Zone à faibles émissions mobilité (ZFEm)

## Pourquoi cette formation ?

Les Zones à faibles émissions mobilité (ZFEm) visent à se conformer aux directives européennes en matière de moindre exposition de la population aux émissions de polluants dont principalement les oxydes d'azote et les particules fines issues de la circulation automobile. Leur mise en œuvre a été rendue obligatoire dans les principales agglomérations françaises. A Marseille, le lancement de la concertation préalable à la mise en œuvre d'une ZFEm sur le territoire est imminent. Cette formation de deux jours aura pour objectifs de comprendre les enjeux, le dispositif et la mise en œuvre d'une ZFEm

## Objectifs opérationnels

- maîtriser le cadre réglementaire et les différents dispositifs disponibles
- comprendre les enjeux environnementaux et urbains sous-jacents
- disposer de retours d'expériences des grandes agglomérations précurseuses
- connaître des dispositifs efficaces d'accompagnement au changement

## Contenu

### 1er module - matinée 1 : Renouveler le parc automobile et/ou apaiser la ville

- Rappel des enjeux sanitaires
- Enjeux politiques
- Derniers textes réglementaires
- ZFE versus ZTL

### 2ème module - après-midi 1 : Vers 44 ZFE en France : état d'avancement

- Retours d'expérience à l'étranger
- Les exemples de Paris, Strasbourg, Grenoble
- Concertation bien menée ou respect des échéances ?
- Acceptabilité sociale et économique
- Mesures dérogatoires, mesures d'accompagnement, sanctions



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale  
3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil  
Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80  
Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z  
cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>

**Qualiopi**   
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## Programme de formation

**Du 13 décembre 2021 au 14 décembre 2021**

Lundi 13 décembre 2021 | 9h30-12h30 / 14h-17h

Mardi 14 décembre 2021 | 9h-12h / 13h30-16h30

**Marseille (2e arrondissement)**

Hôtel de Ville de Marseille, Pavillon Daviel

Quai du Port

salle des commissions n°2

pièce d'identité à présenter pour les extérieurs

port du masque obligatoire dans les locaux

### 3ème module - matinée 2 : La ZTL, alternative ou complémentarité

- Les exemples de Nantes, Grenoble et bientôt Paris
- La position des acteurs, l'accompagnement au changement de comportement
- Comment concilier obligation réglementaire (ZFE) et efficacité (ZTL) ?
- Appel au civisme (cf. Nantes) ou nécessité de verbaliser ?

### 4ème module - après-midi 2 : Cas d'école (selon participants, dont Marseille)

- Évolution et contour du projet, spécificités du pilotage
- Enjeu de la concertation, le rôle de l'élu de proximité
- Évolutions attendues, calendrier visé
- Nuances de positionnement des acteurs

## Méthode pédagogique et pré-requis

La session de formation est découpée en 4 modules à raison d'un module par demi-journée. Chaque module comprend :

- un temps de présentation (environ 45 mn), un temps d'échange (environ 30 mn)
- une pause café
- un temps de présentation (environ 45 mn), un temps d'échange (environ 30 mn).

Un recueil en amont de retour d'expérience dans les villes ayant mis en œuvre une ZFEm et/ou une ZTL (zone à trafic limité) est mené par le formateur.

Pas de pré-requis de connaissances techniques ou institutionnelles pour les participant.e.s.  
Évaluation en ligne à l'issue de la formation

## Intervenant

**Stéphane Coppey** – Consultant en transports et écomobilité, Membre du Conseil scientifique du GART,- Membre du Conseil de développement du Grand Port Maritime de Marseille, Co-rédacteur du Livre Blanc sur la mobilité dans la Métropole Aix-Marseille-Provence, Ancien président de Tisséo Transports toulousains



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale  
3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil  
Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80  
Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z  
cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>

**Qualiopi**  
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE